



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Address by Irina Bokova,

Director-General of UNESCO

**on the occasion of the Council of Europe Committee on “Offences related
to Cultural Property”**

Strasbourg, 13 January 2017

Mr Thorbjørn Jagland, Secretary General of the Council of Europe,
Excellency Iannis Kasoulides, Minister Foreign Affairs of the Republic of Cyprus,
Distinguished Members of the Committee of Ministers of the Council of Europe,
Excellencies, Ladies and Gentlemen,

Thank you for this invitation.

I am honoured to participate in this third meeting of the Committee on Offences relating to Cultural Property.

I commend the initiative of this colloquium, led by the Presidency of the Republic of Cyprus of the Council of Europe, on a topic that stands at the heart of UNESCO's work and mandate – we have been working closely with the Council of Europe since the beginning of this endeavour.

The destruction of culture and the illicit trafficking of cultural property – these are not new phenomena.

But today, in Syria, in Iraq, we see cultural heritage being destroyed at an unprecedented scale and in an unprecedented manner, slowly eradicating the diversity of one of the world's most heritage-rich regions, in a global strategy of hatred that I have called cultural cleansing.

Violent extremists have adapted their tools and invented new ways to destabilize populations.

The destruction of heritage is a war crime, and it has become a tactic of war and propaganda, with images of explosions and destruction shared across the internet, to weaken resolve, to incite hatred and revenge.

Illicit trafficking is exploited to finance criminal activities, and we must ensure everyone understands looting and trafficking is not just about stealing somebody's property – it is a criminal offense that directly contributes to the rise of international terrorism.

Yes, culture and cultural property stand on the frontline of conflicts today ... and the road to peace and security today must build in respect and the protection of cultural heritage.

This protection, Ladies and Gentlemen, stands on several pillars -- but as we speak, the fight against impunity and sanctions on illicit activities are clearly one of the key issues we must address, and one where our legal arsenal is the weakest.

Over the last decades, UNESCO has conducted countless programmes to safeguard the world heritage of humanity, to ensure recognition, assessment, protection, training of professionals, participation of local communities...

We must strengthen these legal instruments, we need more ratifications, we need stronger implementation, we need to ensure that such crimes are brought to justice.

In some instances, outside these walls, it is sometimes still difficult to convince people that such crimes should not go unpunished.

It is our duty to bolster accountability for those who destroy heritage.

The decision by the International Criminal Court last year to convict the man responsible for the war crime of destroying the Mausoleums in Timbuktu to 9 years in prison broke new ground, and I wish to commend the work of the Court, with which UNESCO has worked tirelessly to make this happen.

The future Convention on offenses related to cultural property is another important step in this direction, to fight against impunity and bring criminals to justice.

Mesdames et Messieurs,

En tant que Directrice générale de l'UNESCO, je me suis engagée à renforcer le lien entre la protection de la culture et la protection des vies humaines.

Je suis convaincue que les enjeux culturels, sécuritaires et humanitaires sont liés, et ne peuvent pas être traités séparément.

Pour réussir, nous devons construire un réseau plus fort qui relie toutes les institutions, le Conseil de sécurité des Nations Unies, Interpol, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime.

Nous devons non seulement respecter les rôles et les mandats de chacun – ce que nous faisons, mais également assurer que les nouveaux instruments juridiques apportent le maximum par rapport aux outils existants.

La Convention de l'UNESCO de 1970 contre le trafic illicite des biens culturels, avec la Convention UNIDROIT de 1995 sont les deux accords phares pour la protection du patrimoine mobilier.

Ils apportent les moyens juridiques et pratiques pour prévenir le pillage, renforcer les institutions et la coopération internationale.

La Convention de La Haye de 1954 et ses deux protocoles sont également essentiels dans le cadre des conflits armés.

En 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté les résolutions 2199, 2249 et 2253, qui reconnaissent le lien entre trafic illicite d'objets culturels et financement du terrorisme, et ont confié à l'UNESCO et Interpol la responsabilité d'aider les Etats à les mettre en œuvre. Sur cette base nous avons créé une plateforme commune avec l'UNODC, Interpol, ICCROM, ICOMOS et d'autres, afin de partager les bonnes pratiques et combattre le trafic illicite des biens culturels –

près de 50 pays ont déjà partagé des mesures mises en œuvres au niveau national à ce jour.

Le Conseil de sécurité a imposé un moratoire mondial sur le commerce de biens culturels irakien et syrien, ajoutant un niveau supplémentaire de protection, et en étendant cette protection au patrimoine culturel en danger en Lybie et au Yémen.

Ce sont des avancées juridiques considérables, pour lesquelles l'UNESCO s'est fortement engagée, et nous allons continuer.

Je suis convaincue que la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels peut faire une différence importante, en venant prolonger ce cadre existant.

Mesdames et Messieurs,

Le trafic illicite met en péril notre patrimoine commun.

Mais il prive aussi les sociétés de leur identité, de leur histoire et de leurs repères – accélérant la désintégration sociale qui alimente les conflits.

Ce trafic ne connaît pas de frontières : aucune agence ne peut travailler seule, aucun Etat ne peut y répondre isolément.

Il est essentiel que les Etats ratifient les différentes Conventions de l'UNESCO et appliquent les résolutions du Conseil de sécurité.

Il est vital que les législations nationales s'alignent sur ces normes internationales et puissent les mettre en œuvre.

Et notre rôle, le rôle de l'UNESCO est aussi de s'adapter en permanence à l'évolution de ces menaces, de repenser notre mandat, rédigé après la guerre, à la lumière des nouvelles formes de conflits – de repenser le rôle de l'éducation, de la culture, de l'information, pour construire la paix et la résilience des peuples aujourd'hui.

Le succès de notre campagne mondiale, #UnisPourLePatrimoine montre combien les peuples s'appuient sur la culture pour construire le dialogue et la paix – et

ensemble, nous pouvons unir nos forces pour sanctionner les atteintes au patrimoine, qui sont toujours des atteintes à la diversité, aux droits humains et aux peuples que nous avons pour mission de servir.

Voilà l'esprit qui nous guide, et que je ressens aujourd'hui pour la préparation de cette Convention cruciale.

Je vous remercie.